



LE DRENNEC INFOS

Décembre 2011

ÉDITO

«Le deuxième numéro de "Le Drennec Infos" vous fait partager le tissu associatif et la vie scolaire de notre commune.

Sur le plan associatif, les domaines d'activité sont divers: le sport, la culture, les loisirs, l'humanitaire. Ce précieux tissu est basé sur le bénévolat qui constitue une force majeure, un lieu d'accueil et d'intégration au Drennec. C'est aussi le moyen d'organiser des animations avec les enfants, les administrés ou les seniors du "Temps de Vivre".

Les écoles jouent un rôle fondamental dans notre commune. La municipalité s'associe à leurs actions annuelles avec le souhait de donner aux enfants la place qu'ils méritent dans notre société.»

Jean-Paul CRENN
Adjoint Vie associative, culturelle, sportive, communication

LA VIE ASSOCIATIVE

Un cyclo-cross, une matinée contes, une soirée théâtre, un vide-greniers, une après-midi Téléthon ... les occasions qui nous sont proposées de "vivre l'associatif" au Drennec sont nombreuses et variées.

Elles sont nombreuses comme l'indique l'ensemble des manifestations que vous pouvez retrouver dans le calendrier des festivités élaboré chaque année à la mi-novembre (il est à votre disposition en mairie). Elles sont variées car proposées par nos associations qui oeuvrent dans divers domaines. Le sport reste prédominant mais la culture trouve aussi sa place sans oublier les rendez-vous que vous proposent les associations à caractère social et scolaire. Le Foyer Rural Drennecois en fédérant un certain nombre d'entre elles, joue, depuis sa création en 1963, un rôle moteur qui ne se dément pas.

Afin de satisfaire l'intérêt croissant de plusieurs Drennecois, nous hébergeons depuis la rentrée dans notre Espace des Châtaigniers la section Plabennecoise d'Aber's Country.



Au total, près de 30 associations actives (parmi elles, le Handball avec 150 licenciés, le Temps de Vivre et ses 205 aînés ruraux, les Officiers Mariniers forte de 63 adhérents...) rassemblent plus de 1200 membres encadrés par quantité de bénévoles. Pour une commune de plus de 1800 habitants, avouons que c'est remarquable. On peut donc affirmer sans retenue que notre commune est dotée d'une vie associative intense et dynamique.

L'action de la commission animation-vie associative du conseil municipal complète ce dispositif. Son rôle essentiel est d'assurer la coordination de ce tissu. En suscitant l'adhésion des associations, elle assure directement l'organisation de manifestations spécifiques comme les Inters-quartiers et le Téléthon qui fête cette année la 15ème édition dans notre commune.



Cette collaboration a aussi permis d'assurer l'organisation des Arts de la rue en lien avec la Communauté de Communes du Pays des Abers. La commission a pour objectif de promouvoir l'animation de la cité en offrant aux Drennecois un choix d'animations où chacun peut s'épanouir. Pour compléter ce dispositif, la commune met à disposition des associations les moyens matériels nécessaires pour faciliter la pratique de leurs disciplines. C'est ainsi que nous pourrons maintenir l'attractivité de notre commune et faire vivre cet adage: "Il fait bon vivre au Drennec".



Si ce cadre paraît réjouissant, les associations rencontrent néanmoins quelques problèmes mis en lumière par l'étude récente de l'Agence de Développement du Pays des Abers Côte des Légendes : "la crise du militantisme", les contraintes financières et budgétaires, le manque de reconnaissance de la part de la population et des difficultés de communication...

Conscient de ces difficultés, la commission reste à l'écoute des associations, soutient et reconnaît les efforts des bénévoles. Mobilisons-nous pour leur pérennité !



LA VIE SCOLAIRE

De la maternelle au CM2, 251 élèves sont accueillis chaque jour dans nos deux établissements scolaires : l'école des Sources et l'école Saint Adrien. Ils y reçoivent un enseignement classique autour duquel foisonnent de multiples projets annuels ou ponctuels à haute valeur pédagogique: sensibilisation au développement durable pour les uns, découverte du corps humain à travers les 5 sens pour les autres, apprentissage de l'anglais, découverte de l'informatique...etc.

A toutes ces activités s'ajoute aussi le conseil municipal jeunes qui réunit des élèves des 2 écoles élus par leurs pairs. Les enfants deviennent alors acteurs de la vie municipale : monsieur Le Maire, les adjoints et les membres de la commission animation les convient à une réunion où ils exposent leurs diverses doléances. Les sujets sont variés avec quelques thèmes forts tels que l'environnement ou la sécurité routière. Dans ce domaine la pertinence de leur remarque frise souvent la leçon de civisme.



Attentive au bien-être de ses jeunes administrés, la municipalité répond à leurs demandes par des actions concrètes: Création d'une commission cantine où parents et élus échangent sur le fonctionnement et la qualité des repas ou bien encore l'installation de jeux au vallon du Coat.

Le rôle des écoliers ne s'arrête pas là. Avec le concours de la commission animation, ils interviennent aussi sur d'autres temps forts de la vie communale tel que le Téléthon. A l'occasion de cette fête dédiée aux dons pour la recherche, tous les deux ans les écoles s'unissent pour présenter à la commune un grand spectacle de qualité. Cette année les enfants se sont accordés avec Gérard Delahaye pour un spectacle musical de grande qualité.



Sensible aux exigences de la jeunesse communale, la municipalité veille à s'équiper de structures suffisantes permettant d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions sur le temps scolaire mais aussi extrascolaire. Ainsi la maison de l'enfance, est un véritable carrefour de la vie de nos écoliers. Elle y accueille en période scolaire le matin et le soir les enfants en garderie. A midi les enfants des deux écoles s'y retrouvent pour déjeuner. Chaque jour une moyenne de 124 repas sont servis contre 71 en l'an 2000! Quant au Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH), il occupe les lieux le mercredi et lors des vacances scolaires.

De ses 2 ans à ses 11 ans, chaque petit écolier bénéficie d'un environnement que la municipalité s'efforce de rendre le plus agréable possible. Gageons que ces efforts contribueront à l'épanouissement des enfants et par conséquent à la satisfaction des parents.

